

## EN RÉSUMÉ

### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Élagueur, grimpeur

### PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir un diplôme de niveau 4 ou justifier d'un an d'activité professionnelle
- Disposer d'aptitudes physiques permettant le métier d'élagueur (réussir un test de grimpe)
- Réussir les épreuves de sélection
- Admission après étude du dossier de candidature et entretien de motivation
- Le recrutement est organisé sur 2 journées
- La demande de renseignements déclenche une prise de contact par le responsable du recrutement au maximum dans les 3 jours qui suivent
- Détails des modalités d'accès <sup>(1)</sup>

### EXAMEN

- Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur
- Un titre de niveau 4 inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle – Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Validité des Unités acquises : illimitée
- RNCP : N°31620 - Certif info : N°104285 – CPF : 296730

### UN TREMPLIN POUR...

- Accéder directement à un emploi
- Développer ses compétences
- Intégrer un réseau de professionnels reconnus

### QUELQUES CHIFFRES <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>

- 88 % de réussite à l'examen session juin 2022 (14 reçus sur 16 présentés)
- 100 % de persévérance <sup>(2)</sup> en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation : 100 % sur le marché de l'emploi dont : - 100 % en emploi

### TARIFS <sup>(1)</sup>

- Pour les demandeurs d'emploi, la formation est financée par la Région Pays de la Loire et le Fonds Social Européen
- Tarifs : 10 640 €
- Autres possibilités de financements selon le statut : Compte Personnel de Formation, Pôle Emploi, CPF de transition

Pour plus de détails nous consulter

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure, la faisabilité selon le handicap



# CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ÉLAGUEUR

9 mois

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



### DURÉE

- Rentrée en septembre
- 19 semaines en centre de formation
- 17 semaines en entreprise
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h



### RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise



### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Formation de la formation professionnelle continue

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise d'élagage
- Entreprises paysagistes
- Entreprises de travaux forestiers d'élagage
- Collectivités territoriales

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Diagnostic des arbres
- Taille
- Bucheronnage
- Abattage et démontage des arbres

### SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIERE  
02 51 98 41 44  
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr  
www.laferriere-formation.fr  
Responsable de formation :  
RABREAU Hélène  
N°Siret : 786 402 693 000 18

## LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Acquérir des compétences d'arboriste-grimpeur-élagueur intervenant sur l'entretien et la consolidation des arbres, les opérations d'abattage et de démontage et le diagnostic de l'état de l'arbre.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Effectuer un diagnostic de l'arbre
- Développer les connaissances sur l'entretien et la consolidation des arbres
- Identifier les caractéristiques et l'état sanitaire de l'arbre
- Maîtriser les techniques de tailles, de soins aux arbres et de suppression quand cela devient obligatoire
- Connaître et entretenir le matériel d'élagage

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- UC1 - Définir une stratégie d'intervention, réaliser un diagnostic sur l'arbre, élaborer un plan d'intervention
- UC2 - Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail, utiliser des techniques d'accès au houppier, se déplacer dans un arbre
- UC3 - Réaliser des interventions techniques sur les arbres, réaliser des opérations d'entretien et de consolidation, réaliser des opérations de suppression.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES <sup>(1)</sup>

- Méthodes variées, actives et participatives; quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles.
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents professionnels
- Mise en situation professionnelle et chantiers.

<sup>(1)</sup> Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

<sup>(2)</sup> Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

<sup>(3)</sup> Les chiffres concernent la dernière année scolaire